

NOTICE EXPLICATIVE A LA FORMULATION DES VŒUX POST 3EME PAR LES FAMILLES RENTREE SCOLAIRE 2010

Pour vous informer sur les différents types de poursuites d'études et options possibles, vous pouvez consulter le guide ONISEP après la troisième (Rentrée scolaire 2010) disponible sur le site www.onisep.fr

VŒUX POUR LA SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE (CASES GT DU DOSSIER)

CHAQUE CANDIDAT PEUT FORMULER 4 VŒUX AU MAXIMUM

VEILLEZ À INDIQUER PARMIS L'UN DES QUATRE VŒUX, LE VŒU CORRESPONDANT A VOTRE ZONE GEOGRAPHIQUE DE PROXIMITE

(UN VŒU CORRESPOND À UNE VOIE D'ORIENTATION SOUHAITEE DANS UN ETABLISSEMENT DONNE)

**➡ CES VŒUX SONT À REPORTER DANS LES CASES PRÉVUES À CET EFFET
(CASES GT DU DOSSIER)**

① CAS GENERAL

➡ VEUILLEZ INDIQUER UNIQUEMENT LES NOMS ET COMMUNES DES ETABLISSEMENTS SOUHAITES, il est inutile de mentionner les enseignements d'exploration courants que vous désirez (*voir pour votre information la liste n°1 des enseignements ci-dessous*). EN EFFET, ILS SERONT OUVERTS DANS LA PLUPART DES ETABLISSEMENTS DE L'ACADEMIE ET VOUS LES CHOISIREZ LORS DE VOTRE INSCRIPTION AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL.

➤ Liste n°1 des enseignements d'exploration courants ouverts dans la plupart des établissements de l'Académie de Versailles :

- Biotechnologies.
- Création et activités artistiques : aux choix parmi arts visuels ou arts du son ou arts du spectacle ou patrimoine.
- Création et innovation technologiques.
- Langue et cultures de l'Antiquité : latin.
- Langue vivante 3 courante.
- Littérature et société.
- Méthodes et pratiques scientifiques.
- Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion.
- Santé et social.
- Sciences de l'ingénieur.
- Sciences économiques et sociales.
- Sciences et laboratoire.

② CAS PARTICULIERS AU DISPOSITIF GENERAL

➡ SI VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER DES VŒUX POUR UN ENSEIGNEMENT A CAPACITES CONTRAINTEES OU POUR UNE FORMATION A RECRUTEMENT PARTICULIER (*voir pour votre information la liste n°2 des enseignements ci-dessous*), vous les indiquerez ultérieurement et plus précisément **SUR UNE FICHE ANNEXE qui vous sera remise **DEBUT MAI** par l'établissement d'origine dans lequel votre enfant est actuellement scolarisé.**

➤ Liste n°2 des enseignements à capacités contraintes et des formations à recrutement particulier :

- Enseignement Arts 3 h : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre.
- Enseignement d'exploration Création et culture design (vers le bac. Techno ST2A design et arts appliqués).
- Enseignement d'exploration Langue vivante 3 à faible diffusion + l'enseignement d'exploration grec ancien.
- Les classes européennes.
- Les secondes spécifiques suivantes : 2^{nde} spécifique hôtellerie, 2^{nde} spécifique techniques de la musique et de la danse, 2^{nde} agricole, 2^{nde} spécifique métiers de la musique.
- Les sections internationales.

VŒUX POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (CASES P DU DOSSIER)

- ➔ Seconde professionnelle vers un Baccalauréat professionnel 3 ans ou un BEP 2 ans pour les deux spécialités de BEP maintenues*
- ➔ 1^{ère} année de CAP en 2 ans

CHAQUE CANDIDAT PEUT FORMULER 4 VŒUX AU MAXIMUM :

UN VŒU CORRESPOND À UNE SPECIALITE PREPAREE DANS UN ETABLISSEMENT DONNE.

L'ORDRE DES VŒUX EST IMPORTANT

IL TRADUIT LA MOTIVATION DE VOTRE ENFANT POUR UNE SPÉCIALITÉ.

- ☛ **CES VŒUX SONT À REPORTER DANS LES CASES PRÉVUES À CET EFFET
(CASES P DU DOSSIER)**

(*) 2 Spécialités de BEP maintenues :

BEP Carrières sanitaires et sociales ; BEP Métiers de la restauration et de l'hôtellerie

LES CAS DE COMBINAISONS DE VŒUX (CASES GT ET CASES P DU DOSSIER)

- ➔ **DANS CERTAINS CAS, DES VŒUX POURRONT ÊTRE FORMULÉS À LA FOIS POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET POUR L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE.**

Dans le cas où la décision d'orientation pour une seconde générale et technologique de votre enfant **est incertaine**, vous pouvez formuler un ou deux vœux en lycée en faisant figurer votre lycée de proximité géographique pour les enseignements courants, puis deux ou trois vœux en lycée professionnel.

Exemple : Lycée de proximité géographique en vœu n°1 et Bac Pro 3 ans secrétariat en vœu n°2

- **Pour le vœu n°1**, choisir une ligne des cases **GT** du dossier, y inscrire le vœu.
- **Pour le vœu n°2**, choisir une ligne des cases **P** du dossier, y inscrire le vœu.

Si le conseil de classe prend pour votre enfant une décision d'orientation vers l'enseignement professionnel, seuls les vœux figurant dans les cases P seront saisis dans l'application informatique.

Si les résultats de votre enfant vous permettent d'envisager **une décision favorable d'orientation en seconde générale et technologique** mais qu'il est néanmoins candidat à une section professionnelle très demandée (BEP carrières sanitaires et sociales, par exemple) ou à recrutement spécial (CAP dessinateur d'exécution en communication graphique, par exemple), **vous devez numéroter vos vœux par ordre de préférence** en commençant par ceux de l'enseignement professionnel et en prenant soin de faire figurer ensuite pour la 2^{nde} GT le lycée de proximité géographique parmi les vœux de type lycée. A noter que votre enfant sera affecté sur le vœu le mieux placé quelle que soit la voie, professionnelle ou générale et technologique.

Exemple : CAP dessinateur d'exécution en communication graphique en vœu n°1 et 2^{nde} GT dans le lycée de proximité géographique en vœu n°2

- **Pour le vœu n°1**, choisir une ligne des cases **P** du dossier, y inscrire le vœu précédé de son n° d'ordre de préférence.
- **Pour le vœu n°2**, choisir une ligne des cases **GT** du dossier, y inscrire le vœu précédé de son n° d'ordre de préférence.

☛ **ATTENTION, DANS TOUS LES CAS (VŒUX PORTANT SUR LA VOIE PROFESSIONNELLE, LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE, COMBINAISON DE 2 TYPES DE VŒUX), LE NOMBRE TOTAL DE VŒUX SAISIS NE PEUT EXCÉDER 4.**

Fin juin, vous pourrez prendre connaissance des résultats de l'affectation de votre enfant auprès de votre établissement.